

Image not found or type unknown



## Indivision en Espagne

Par **Linda B**, le **14/02/2019** à **09:27**

Mon ex et moi avons acheté une maison en Espagne.

Nous résidons en France tous les deux.

Aujourd'hui je souhaite sortir de l'indivision car nous sommes séparés.

Quelle est la juridiction compétente, à qui s'adresser?

Merci beaucoup.

Par **beatles**, le **14/02/2019** à **11:48**

Bonjour (introduction obligatoire),

<https://www.avocat-omer.fr/divorce/partage-biens-immobiliers>

Cdt.